

# Daily-Soft Ltd

## CONDITIONS GENERALES

### ARTICLE 1: CLAUSE GENERALE

La vente et/ou l'utilisation du logiciel Maccompta sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toutes conditions d'achat, sauf dérogation formelle et expresse de la part de Daily-Soft Ltd.

Par ailleurs, le client utilisateur du logiciel Maccompta consent expressément à ce que Daily-Soft Ltd lui adresse par courrier électronique toute prospection directe de nature commerciale ou autre, aux coordonnées qu'il aura transmises à Daily-Soft Ltd.

Il peut cependant informer Daily-Soft Ltd par tout moyen écrit et à tout moment de son refus de recevoir ce type de communication.

### ARTICLE 2: FORMATION DES DOCUMENTS CONTRACTUELS

Tout contrat signé par Daily-Soft Ltd, et/ou toute commande acceptée, sont soumises aux présentes conditions générales, dont le client reconnaît avoir pris connaissance et qu'il accepte expressément sans y apposer sa signature.

### ARTICLE 3: RESERVE DE PROPRIETE

Le logiciel reste la propriété pleine et entière de Daily-Soft Ltd en sa qualité d'auteur ou de titulaire des droits de propriété intellectuelle et ce conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle. Daily-Soft Ltd se réserve donc le droit d'exercer toutes les actions propres à faire respecter les droits d'auteur de Daily-Soft Ltd et la pleine propriété sur le logiciel. La présente clause de réserve de propriété ne saurait en aucun cas porter atteinte ou modifier les droits d'auteur de Daily-Soft Ltd. Le client s'engage à prendre toutes les mesures utiles pour éviter leur distraction, nantissement, saisie par des tiers.

### ARTICLE 4: PRIX

Les prix donnés par Daily-Soft Ltd le sont à titre indicatif et peuvent être modifiés sans préavis.

Il incombe au client de vérifier qu'il dispose bien du tarif en vigueur. Tous les prix sont exprimés en Francs suisses TTC, sauf stipulation particulière et écrite, les sommes dues sont payables au moment de l'achat et en tout état de cause selon les modalités indiquées sur la facture,

### ARTICLE 5: RECOMMANDATIONS SUR LES LOGICIELS

Il incombe au client de vérifier l'adéquation du logiciel à ses besoins et à son environnement technique en tenant compte notamment des spécificités des matériels et systèmes nécessaires au fonctionnement du logiciel.

### ARTICLE 6: CONCESSION DE LICENCE D'UN LOGICIEL

Le droit d'utilisation du logiciel est accordé à titre non exclusif, personnel et non transmissible. Le logiciel est utilisé sous la seule direction, sous le seul contrôle et sous la seule responsabilité du licencié.

### ARTICLE 7: DROITS D'AUTEUR SUR LES LOGICIELS

Daily-Soft Ltd est titulaire des droits d'auteur sur les logiciels diffusés sous son nom, ainsi que sur leur documentation.

L'autorisation d'utilisation accordée par Daily-Soft Ltd n'entraîne aucun transfert de propriété intellectuelle au bénéfice du client. En conséquence, celui-ci s'interdit tout agissement, tout acte, pouvant porter atteinte directement ou indirectement aux droits d'auteur sur le logiciel, qui est notamment protégé par le Code de la propriété intellectuelle.

À défaut de respect de ces droits et obligations, Daily-Soft Ltd s'autorise à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser les troubles observés.

### ARTICLE 8: UTILISATION DES LOGICIELS

Le logiciel doit être utilisé par le client :

- conformément aux stipulations des présentes conditions générales, ainsi qu'aux prescriptions et consignes de sécurité d'utilisation et de bon fonctionnement contenues dans la documentation remise au client,
- pour les seuls besoins personnels et internes du client. Toute utilisation non expressément accordée par Daily-Soft Ltd au titre des présentes est illicite.

Ainsi, il est notamment interdit au client de procéder à :

- toute reproduction par quelque moyen que ce soit du logiciel et de la documentation, à l'exception d'une copie de sauvegarde pour des motifs de sécurité, utilisable uniquement en cas de défaillance des exemplaires installés sur la configuration, sauf dispositions spéciales dans les factures ou devis,
- toute correction par lui-même ou par des tiers d'anomalies du logiciel sans l'accord préalable et écrit de Daily-Soft Ltd,
- toute utilisation en service bureau, notamment toute utilisation sur un nombre de postes différents de celui autorisé dans les factures ou devis, toute représentation, diffusion ou commercialisation du logiciel, que ce soit à titre gracieux ou onéreux,
- toute mise à disposition directe ou indirecte du logiciel au bénéfice d'un tiers, notamment par location, cession, prêt,
- l'adaptation, la modification, la transformation, l'arrangement du logiciel pour quelque raison que ce soit, notamment en vue de la création d'un logiciel dérivé ou entièrement nouveau, toute transcription, directe ou indirecte, ou traduction dans d'autres langages du logiciel, ainsi que sa modification même partielle en vue, notamment, d'une utilisation sur tout autre matériel que celui ou ceux décrits dans les factures ou devis.

#### ARTICLE 9: AUTRES RESTRICTIONS SUR LES LOGICIELS

Le client s'interdit expressément de céder ou de transmettre à tous tiers, y compris l'une quelconque de ses filiales, même à titre gratuit, tout ou partie des logiciels et/ou obligations qu'il tient des présentes conditions générales.

#### ARTICLE 10: RESPONSABILITE

Daily-Soft ltd ne saurait être tenu responsable de tout dysfonctionnement ou de toute perte de donnée lors de l'utilisation du logiciel.

Le client prend connaissance que le logiciel n'est pas envoyé par courrier mais seulement téléchargeable depuis le site de [www.macompta.ch](http://www.macompta.ch).

Daily-Soft ltd décline toute responsabilité pour des dommages que le client pouvait éviter en prenant les dispositions adéquates, comme par exemple la sauvegarde des données et des programmes, une formation logicielle et comptable suffisante prises avant l'achat du logiciel.

Daily-Soft ltd décline toute responsabilité en cas de perte ou destruction des données du client; une sauvegarde régulière des données du client est conseillée.

Daily-Soft ltd décline toute réparation liée au logiciel, à une mauvaise configuration, à un manque de compatibilité entre les différents éléments.

Daily-Soft ltd ne garantit pas que le service d'assistance technique téléphonique répondra à une requête ou une demande particulière. L'assistance technique téléphonique, y compris la correction ou la modification de données, ne sont pas soumises à l'obligation de résultat.

Daily-Soft ltd n'assume aucune responsabilité en cas de perte de données, de modification du système du client, avant, durant ou après l'intervention de l'agent de support. Le client est le seul responsable d'avoir effectué les sauvegardes nécessaires avant toute intervention. Aucune prétention de dédommagement ne peut être exigée suite à une intervention technique d'un agent de support, quelle que soit l'intervention.

#### ARTICLE 11: DROIT DE RETOUR

Aucun droit de retour n'est possible. Une fois le logiciel comptable macompta, sa mise à jour ou une clef supplémentaire achetée, il n'est plus possible de demander son remboursement.

#### ARTICLE 12: FOR JURIDIQUE

Le Canton de Vaud (Suisse) est le lieu où les tribunaux sont compétents en cas de litige.